



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

poids lourds

Question écrite n° 66318

Texte de la question

M. Germinal Peiro attire l'attention de M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la mise en oeuvre du plan de relance, sur les inquiétudes des professionnels de la branche des véhicules professionnels. Les distributeurs et réparateurs de poids lourds ont une position stratégique dans l'économie française par le rôle qu'ils jouent dans l'encadrement du transport routier. Les 1 500 entreprises de ce secteur répondent aux attentes des 37 200 entreprises du transport routier, emploient 21 000 salariés et représentent un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros. Bien évidemment, ces 1 500 entreprises sont très largement dépendantes de la santé économique du transport routier et du bâtiment. Or la crise économique qui a durement touché ces deux secteurs a eu pour conséquence des annulations massives de commandes de poids lourds et ainsi, une accumulation inédite des stocks associés à des frais financiers lourds qui mettent en danger la filière des véhicules professionnels et de nombreux emplois. Face à cette situation, les professionnels ont réagi et proposent un plan de relance passant par un soutien aux marchés du véhicule neuf et d'occasion. Malheureusement, les professionnels à l'origine de ce plan demeurent sans nouvelle du Gouvernement. Aussi, il aimerait connaître les suites données à ce plan de relance qui propose d'assainir le parc français des véhicules du transport routier de marchandise pour permettre à la France d'être le premier pays européen à avoir, d'ici 2016, une filière propre du camion, de maintenir l'activité des usines de fabrication de véhicules industriels sur le territoire national et de préserver les emplois des salariés de ce secteur.

Données clés

Auteur : [M. Germinal Peiro](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66318

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Plan de relance

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2009, page 11930

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)